

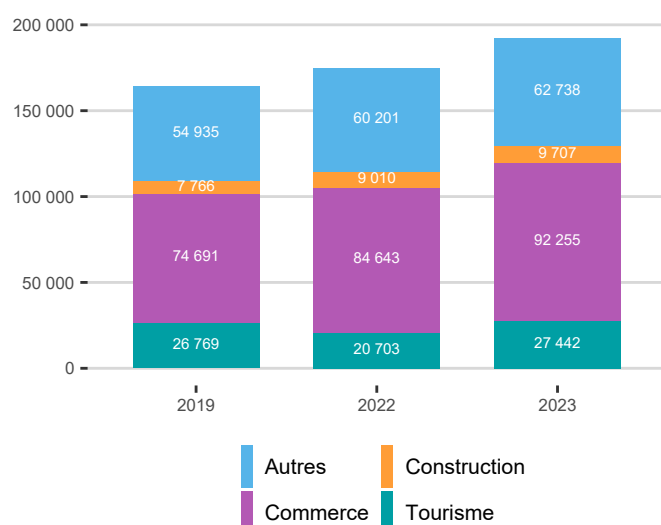
Te Avei'a – T1 2023 - L'économie polynésienne continue de croître

Au cours du premier trimestre 2023, l'activité économique de la Polynésie française continue de bénéficier du retour dynamique des touristes et d'un essoufflement de l'inflation. Profitant d'une demande extérieure soutenue et d'une demande intérieure résiliente, le marché de l'emploi continue de progresser en termes de salariés en équivalent temps plein (ETP) et de masse salariale. La consommation des ménages atteint un niveau record en valeur et un niveau constant en volume. La croissance de l'indice des prix à la consommation ralentit, sauf dans la construction où les prix augmentent et pénalisent les investissements.

Le chiffre d'affaires des entreprises polynésiennes profite des prix en hausse, mais aussi du retour des touristes

Au premier trimestre 2023, le chiffre d'affaires des entreprises polynésiennes progresse de 10 % sur un an et de 17 % par rapport à 2019, pour s'établir à 192 milliards de F.CFP. Si le rebond de fréquentation touristique sur ce trimestre (+ 80 %) alimente la croissance des entreprises caractéristiques du tourisme (+ 33 %) et justifie pour 4 points la croissance annuelle, c'est la hausse d'activités dans les entreprises non touristiques (+ 7 %) qui contribue pour la plus grande partie au résultat trimestriel. La forte hausse du chiffre d'affaires dans les activités touristiques s'explique par la croissance du chiffre d'affaires dans le secteur des transports aériens (+ 28 % sur un an) et dans l'hébergement (+ 53 % sur un an). Ils contribuent chacun pour 13 points à la hausse globale dans le secteur du tourisme.

Fig. 1. Évolution du chiffre d'affaires par secteur d'activité au premier trimestre (en millions de F.CFP)



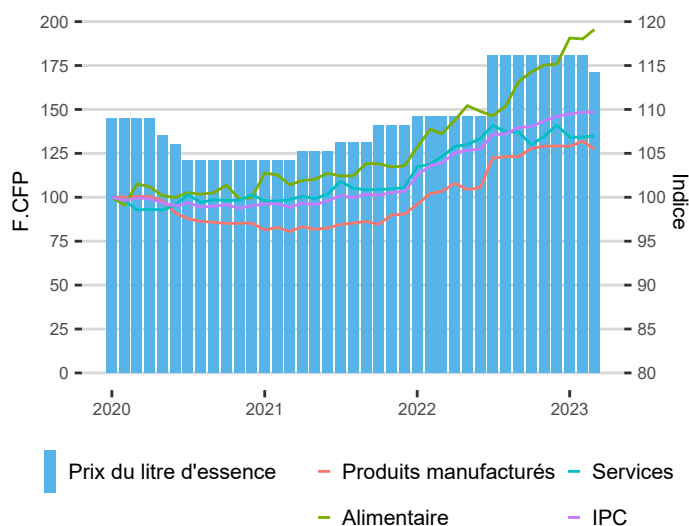
Source : DICI, ISPF

En progression de 7 % ce trimestre par rapport à 2022, le chiffre d'affaires des entreprises non touristiques est 20 % plus élevé qu'avant la crise. Le chiffre d'affaires progresse dans la majorité des secteurs d'activité polynésien, notamment celui du commerce qui contribue pour 5 points au résultat. La croissance du chiffre d'affaires est faible dans le commerce automobile (+ 2 %), alors qu'elle dépasse les 10 % dans le commerce de gros et de détail. Ce résultat traduit une consommation des ménages robuste, mais illustre aussi la place de l'inflation dans la hausse du chiffre d'affaires de l'économie polynésienne, avec des prix à la consommation en hausse moyenne de 6,1 points ce trimestre sur un an. Si l'inflation concerne la quasi-totalité des biens et services consommés en Polynésie française, c'est la hausse des prix dans l'alimentaire (+ 11 %) et dans les carburants (+ 23 %) qui impacte le quotidien des ménages, ces produits n'étant pas substituables et leurs achats non reportables.

Le rythme d'inflation ralentit de 8 % à 6 %

En moyenne trimestrielle, le glissement annuel de l'indice des prix à la consommation s'élève au premier trimestre 2023 à 6,1 %, après 8,1 % au quatrième trimestre 2022. L'inflation se situe ainsi depuis le deuxième trimestre 2022 au-dessus de 6 %. Depuis janvier 2021, l'indice des prix a progressé globalement de 11 %, avec des évolutions contrastées selon les différents postes de consommation : les prix de l'énergie ont progressé de 41 % entre janvier 2021 et mars 2023, ceux de l'alimentaire de 18 %, ceux des produits manufacturés de 10 % et enfin ceux des services de 7 %. C'est au départ l'énergie qui a tiré l'inflation dès le deuxième semestre 2021, avant que l'alimentaire ne prenne progressivement le relais au cours de l'année 2022. En mars 2023, l'alimentaire contribue ainsi à hauteur de 45 % à l'inflation, alors qu'elle représente 20 % du panier moyen de consommation.

Fig. 2. Évolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC) - base 100 en 2020



Source : ISPF

Les touristes n'ont jamais été aussi nombreux sur un premier trimestre

Dans ce contexte post-covid, la fréquentation touristique au cours du premier trimestre reste très dynamique avec une fréquentation supérieure de 20 % par rapport à 2019. Comparé à 2022, le nombre de touristes ayant séjourné en Polynésie française est quasiment multiplié par deux pour s'établir à 55 000 touristes sur le premier trimestre. Les flux originaires d'Amérique du Nord sont un quart plus nombreux qu'en 2019 et représentent 3 touristes sur 5 accueillis au cours de ce trimestre. Deuxième contingent touristique avec 20 % des effectifs, le marché hexagonal progresse de 40 % sur un an. La clientèle européenne et celle du Pacifique ont retrouvé respectivement 87 % et 96 % de leur flux d'avant-covid, soit 9 % et 7 % des arrivées du trimestre. La forte présence nord-américaine impacte l'hébergement terrestre marchand qui enregistre une hausse de fréquentation de 75 % sur un an, soit 20 % de plus qu'en 2019. Seuls les effectifs en hébergement flottant sont en retrait par rapport à 2019 (-12 %); les touristes non marchands progressent de 2 %. De fait, les indicateurs de gestion de l'hôtellerie internationale performant avec un coefficient moyen de remplissage de 65 % et un chiffre d'affaires en hausse de 53 % sur un an.

Le prix de la perle au plus haut niveau depuis 15 ans

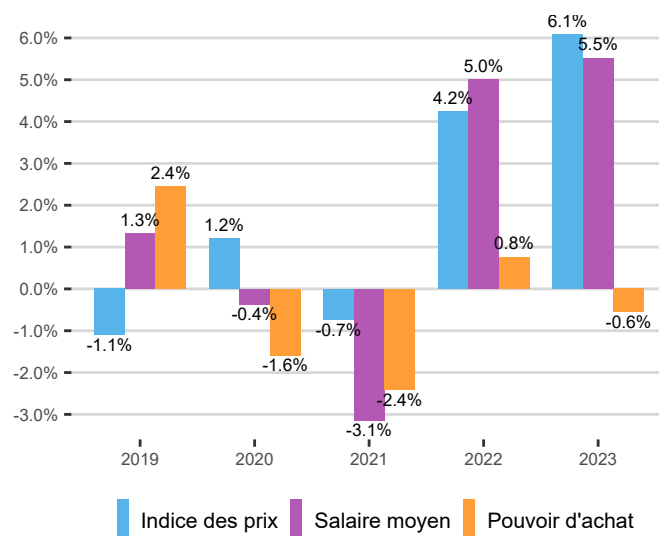
La valeur des exportations des biens locaux augmente de 76 % par rapport au premier trimestre 2022 pour s'établir à 3,4 milliards de F.CFP. Responsable de 70 % des recettes à l'exportation de biens au cours du premier trimestre 2023, les exportations de produits perliers n'ont jamais été aussi élevées sur un trimestre depuis 2009. L'évolution du prix unitaire des exportations de perles retrouve un niveau qui n'a pas été observé depuis 15 ans, à 800 F.CFP le gramme. Les exportations de produits locaux sont en retrait en valeur de 10 % et en volume de 9 % sur un an.

Le nombre de salariés progresse moins vite que la masse salariale

Sur le premier trimestre 2023, le marché du travail reste bien orienté avec une poursuite de la croissance de l'emploi salarié en ETP (+5 % en moyenne trimestrielle annuelle) et de la masse salariale (+8 %). Cette hausse des emplois salariés est continue depuis 24 mois et a permis de retrouver le niveau d'emploi d'avant-covid dès avril 2022.

Comme depuis quelques mois, ce sont les employeurs de l'hébergement-restauration et de la branche transport qui contribuent pour moitié à cette reprise. Ils ont ainsi recruté 16 % de salariés en ETP de plus qu'au premier trimestre 2022 et 9 % de plus qu'en 2019. Les emplois en ETP dans les secteurs moins touristiques progressent aussi ce trimestre (+3 %), portés par le commerce (+3,5 %), les services aux entreprises (+6 %) et l'administration (+2 %). Au global, la masse salariale progresse de 28 % dans les secteurs liés au tourisme et de 5 % pour les autres secteurs, pour une contribution équivalente à la hausse de masse salariale. Les revalorisations du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) et du point d'indice des fonctionnaires aux deuxième et troisième trimestres 2022 contribuent également au gain de la masse salariale sur un an. Si le nombre de salariés à temps partiel (33 % des effectifs) recule de 8 % sur un an au profit des temps complets (+7 %) pour répondre au regain d'activité, la croissance forte du nombre de salariés avec des heures supplémentaires (+17 %) peut indiquer des craintes sur la durabilité de la reprise à la fin du premier trimestre.

Fig. 3. Évolution de l'indice des prix, du salaire moyen et du pouvoir d'achat au premier trimestre (en moyenne trimestrielle)



Source : ISPF

La consommation des ménages résiste encore à l'inflation, mais les anticipations sont importantes

À l'image des importations de produits alimentaires (+4 % en volume) et de biens de consommation (+7 % en volume), la consommation des ménages résiste ce trimestre grâce au rebond de la masse salariale de 8 % qui a soutenu le pouvoir d'achat global des salariés (35 % des individus âgés de plus de 15 ans et 60 % des revenus totaux) pénalisés par la hausse des prix.

La possible mobilisation de l'épargne accumulée ces dernières années et de possibles modifications dans leurs comportements de consommation, (les importations de carburants se contractent de 8 % en volume dans le sillage de la hausse des prix à la pompe) peuvent aussi contribuer à ce résultat. Les importations de voitures semblent subir les arbitrages des consommateurs, contraints de faire des choix de court terme, avec des importations en recul de 11 %, en valeur comme en volume.

Si l'ampleur des évolutions de prix de ces douze derniers mois (consommation ou importation) n'a plus été observée depuis les années 80 et rend donc la prévision incertaine, quelques indicateurs suggèrent un ralentissement voire une baisse des prix de certains produits manufacturés au cours des prochains mois. Cette inflexion s'observe, par exemple, sur le prix des importations des biens de consommation qui se contracte de 1,6 % ce trimestre après avoir augmenté de 19,4 % en 2022. Les prix devraient aussi baisser pour les produits énergétiques avec le ralentissement mondial qui se profile dans les pays développés et retrouver son niveau d'avant-crise, alors que les produits des industries agricoles et alimentaires importés continuent de progresser (+ 12,7 % ce trimestre).

Au global, les importations à l'attention des ménages (hors énergie) restent stables en volume (+ 1 %) pour une hausse en valeur de 21 %.

Les crédits à l'équipement sont en forte hausse, mais la construction stagne avec des prix toujours élevés

Pour la première fois depuis le second trimestre 2020, le coût moyen du crédit immobilier pour les particuliers dépasse le seuil des 2 % pour s'établir à 2,14 %. Pour les entreprises, la hausse est encore plus importante avec un taux moyen qui s'établit à 2,56 %, contre 1,81 % il y a un an. Il faut remonter au second semestre 2017 pour observer un taux similaire. Par anticipation de la hausse des taux d'intérêt qui réduira le volume des investissements, les montants des crédits immobiliers octroyés aux ménages (10,3 milliards de F.CFP) et aux entreprises (2,7 milliards de F.CFP) au cours du premier trimestre sont supérieurs respectivement d'un quart et de moitié par rapport à l'année précédente. Pour les crédits à l'équipement aux entreprises, le montant est multiplié par 3 et s'établit à 13,1 milliards de F.CFP. À l'inverse, les investissements du Pays sont plus que divisés par 2 au mois de mars 2023 par rapport à mars 2022. Cette forte hausse des crédits en valeur ne se retrouvera pas nécessairement dans les volumes investissements, car l'inflation touche aussi les produits de ces secteurs (industries, biens d'équipement, construction). Ainsi, au cours du premier trimestre, les importations des biens d'équipement sont en retrait de 2 % en volume et de 3 % en valeur. Si les investissements des entreprises sont majoritairement des machines, ceux des ménages et des administrations sont principalement en bâtiment et travaux publics (BTP). Avec un chiffre d'affaires en hausse de 8 % sur le premier trimestre et des emplois salariés en ETP qui progressent de 2 %, l'activité dans le secteur de la construction résiste à la forte hausse des prix (+ 13 %) qui l'impacte depuis un an. Cette forte hausse des prix freine le développement en volume du secteur, mais les prévisions d'activité sont relativement bonnes comme en témoigne la hausse en volume des biens intermédiaires (+ 13 %)

sur ce premier trimestre malgré le prix des intrants importés qui continue de progresser. Ainsi, le prix unitaire du ciment importé augmente de 30 % par rapport à 2022 et de 50 % par rapport à 2019. Autres intrants de la construction, le prix des barres de fer ou en acier progresse de 5 %, alors que celui du bois se contracte de 3 % par rapport au premier trimestre 2022. Au global, les volumes importés des biens intermédiaires s'accroissent de 13 % en lien avec l'activité dynamique du premier trimestre.

Méthodologie

Indice emploi salarié marchand : cet indice est réalisé mensuellement et calculé à partir de l'exploitation avancée des déclarations de main-d'œuvre à la Caisse de Prévoyance Sociale (CPS). Ces déclarations sont obligatoires pour tous les salariés dépendant du régime général des salariés. Ces indices (base 100 en janvier 2000) permettent de calculer et de comparer facilement les évolutions entre deux périodes données.

Les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce, de l'hôtellerie-restauration et des autres services constituent une estimation de l'emploi salarié marchand. L'emploi salarié de ces secteurs représente 90 % du secteur marchand et deux tiers de l'emploi salarié total déclaré.

Les secteurs de l'agriculture, les administrations, l'éducation, la santé et l'action sociale, les services collectifs, sociaux et personnels et les activités domestiques sont exclus des estimations du fait de leurs structures particulières (prédominance de très petites entreprises ou d'administrations importantes) et de leurs régimes spécifiques de déclaration (retards tolérés ou déclarations trimestrielles).

Pour les trois derniers mois et en cas d'absence de déclaration de l'employeur, ces déclarations manquantes sont estimées à partir de l'évolution moyenne de l'emploi salarié des établissements déclarant à la CPS deux mois d'affilée suivant les tailles et secteurs d'activité. Ces séries sont ensuite corrigées par variations saisonnières.

Correction des variations saisonnières (CVS) : l'évolution d'une série statistique se décompose en trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique utilisée pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Tableau de bord : les données sont calculées en moyenne mobile ou glissante sur douze mois, ce qui permet de lisser une série de valeurs exprimées en fonction du temps (série chronologique) en éliminant les fluctuations les moins significatives et de lisser le phénomène étudié en noyant les valeurs extrêmes dans une masse de données davantage représentative d'une tendance moyenne. Cette moyenne est également dite mobile parce qu'elle est recalculée de façon perpétuelle, dès lors qu'une nouvelle donnée intègre la série en venant remplacer la plus ancienne, modifiant ainsi la date de référence.

FIG. 4. Industrie

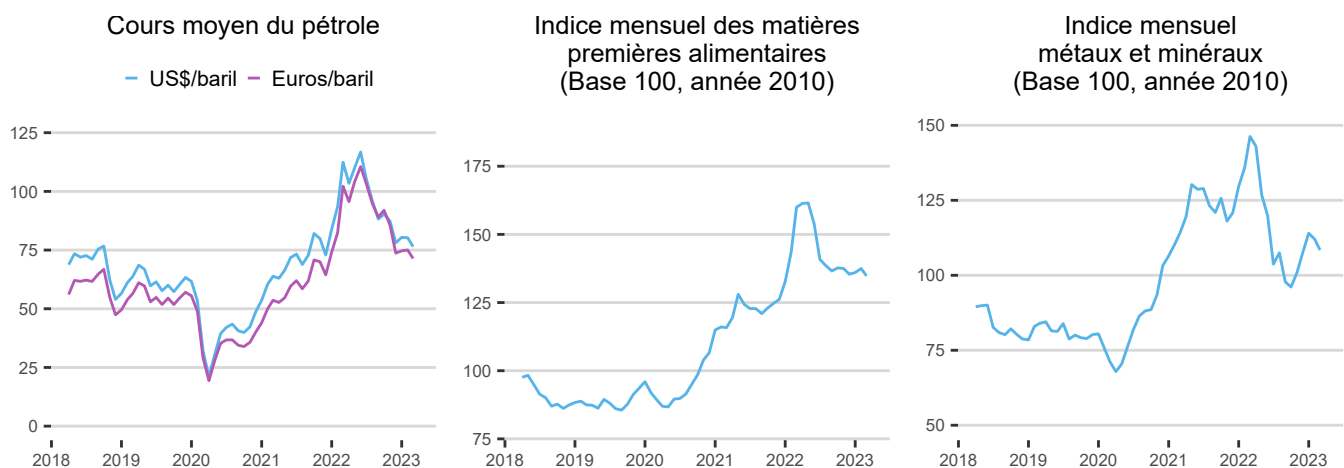


FIG. 5. Taux de change

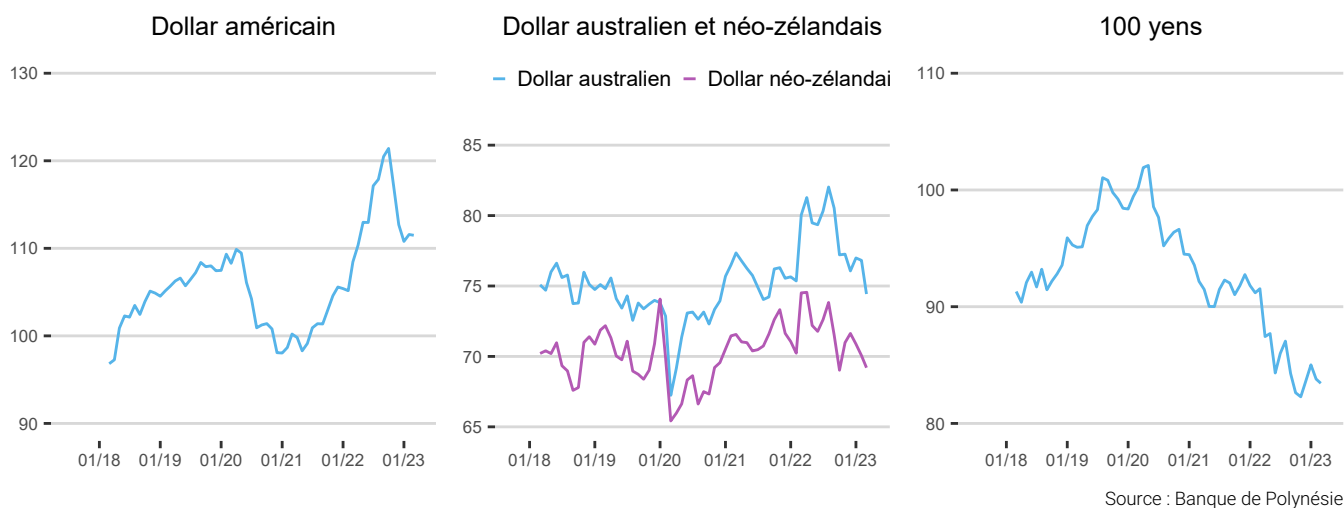


FIG. 6. Indice boursiers

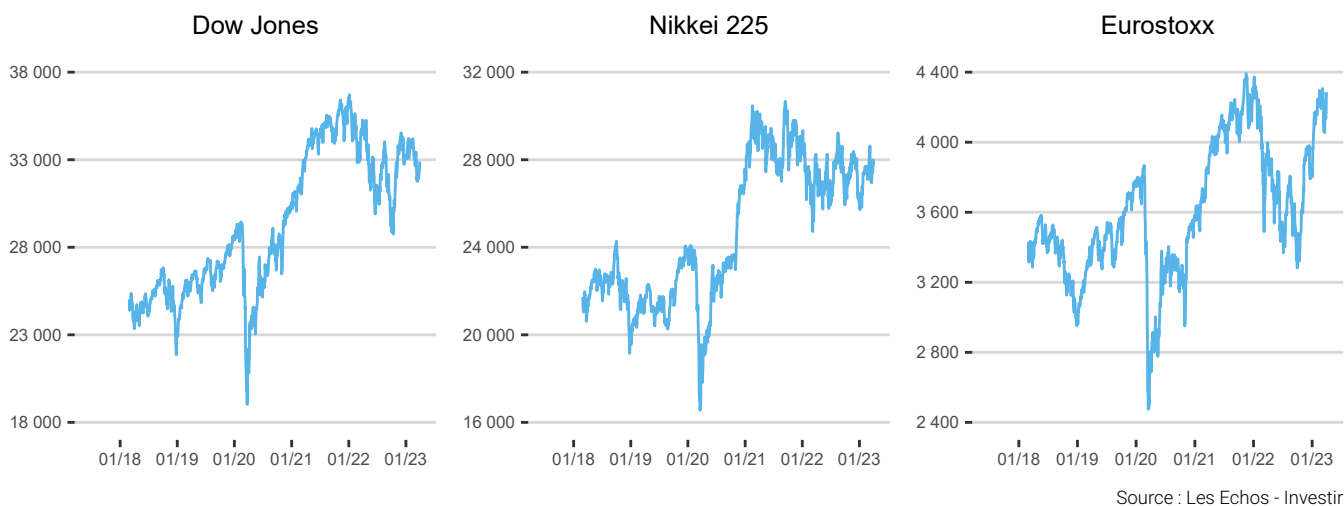


TABLE 1. Tableau de bord

ENTREPRISES							
Démographie des entreprises (champ ICS)	mars-22	juin-22	septembre-22	décembre-22	mars-23	T / T-1	T / T-4
Créations	922	936	1 046	958	976	1,9%	5,9%
Radiations	635	660	687	735	785	6,8%	23,7%
Stock	32 827	33 368	33 895	34 394	34 899	1,5%	6,3%
Nombre d'entreprises assujetties à la TVA	7 403	7 251	7 046	6 775	nd	nd	nd

Unité : nombre, Création trimestre

Sources : ISPF, DICI

Production	mars-22	juin-22	septembre-22	décembre-22	mars-23	T / T-1	T / T-4
Importations de biens d'équipement	35 417	37 141	37 769	37 917	nd	nd	nd
Importations de biens intermédiaires	47 449	50 333	53 046	57 083	58 907	3,2%	24,1%
Consommation moyenne tension	210 049	210 790	210 050	208 055	206 762	-0,6%	-1,6%
Chambres offertes (hotels internationaux)	765 994	829 989	847 464	864 454	867 431	0,3%	13,2%

Unités : millions de F.CFP, milliers de kWh, nombre, cumul sur 12 mois

Sources : ISPF, Direction régionale des douanes, EDT

Résultats	mars-22	juin-22	septembre-22	décembre-22	mars-23	T / T-1	T / T-4
Chiffre d'affaires des entreprises	953 327	992 692	1 034 918	1 062 499	1 085 689*	2,2%	13,9%
Exportations locales	9 398	10 364	11 043	11 672	13 175	12,9%	40,2%
Perles brutes	4 379	5 001	5 438	6 036	7 710	27,7%	76,1%
Poissons	2 093	2 195	2 361	2 414	2 367	-1,9%	13,1%
Nuitées touristiques	2 099 879	2 781 713	3 360 487	3 733 678	3 988 696	6,8%	89,9%
Nombre de touristes	107 905	152 241	187 742	218 750	243 838	11,5%	126,0%
Passagers débarqués à Faa'a	157 933	217 950	266 514	309 917	345 455	11,5%	118,7%

Unités : millions de F.CFP, nombre, cumul sur 12 mois
* estimation

Sources : ISPF, DICI, Direction régionale des douanes, ADT

Emploi	mars-22	juin-22	septembre-22	décembre-22	mars-23	T / T-1	T / T-4
Nombre de salariés déclarés	66 621	67 587	68 505	69 331	69 752	0,6%	4,7%
Nombre de salariés en équivalent temps plein	56 637	58 057	59 385	60 288	60 963	1,1%	7,6%
Demandes emploi non satisfaites en fin de mois (DEFM)	13 307	12 365	13 140	10 271	10 845	5,6%	-18,5%
Offres d'emploi normal	4 597	5 601	6 221	6 817	7 290	6,9%	58,6%

Unités : nombre, cumul/moyenne des 12 derniers mois

Sources : ISPF, CPS, SEFI

MENAGES							
Revenu	mars-22	juin-22	septembre-22	décembre-22	mars-23	T / T-1	T / T-4
Salaire moyen en équivalent temps plein	335 423	336 481	337 036	338 890	341 679	0,8%	1,9%
Masse salariale	57 028	58 621	60 018	61 321	62 505	1,9%	9,6%

Unités : F.CFP, millions de F.CFP, moyenne des 12 derniers mois

Sources : ISPF, CPS

Consommation	mars-22	juin-22	septembre-22	décembre-22	mars-23	T / T-1	T / T-4
Importations de produits alimentaires sur 12 mois	47 269	51 717	55 191	60 316	62 227	3,2%	31,6%
Importations de biens de consommation sur 12 mois	33 622	34 404	34 116	35 770	36 218	1,3%	7,7%
Chiffre d'affaires commerces détails sur 12 mois	208 221	212 086	216 797	221 003	225 926*	2,2%	8,5%
Indice des prix trimestrielle moyen	112	114	116	117	118	0,9%	6,1%
Importations de produits énergétiques sur 12 mois	23 622	26 735	32 984	37 094	38 749	4,5%	64,0%
Consommation électricité basse tension sur 12 mois	261 303	261 021	259 907	258 542	257 527	-0,4%	-1,4%
Importations de produits de l'industrie automobile sur 12 mois	18 289	18 577	18 094	19 127	18 624	-2,6%	1,8%
Nombre d'immatriculations (VP) sur 12 mois	4 768	5 316	5 369	5 302	nd	nd	nd

Unités : millions de F.CFP, indice base 100 2008, milliers de kWh, nombre
cumul/moyenne des 12 derniers mois
* estimation

Sources : ISPF, Direction régionale des douanes, DICI, DTT

Sources

Chaque trimestre, la publication « Points Conjoncture Te Avei'a » fait la synthèse de la conjoncture locale, reprenant l'évolution de l'ensemble des indicateurs de conjoncture économique et sociale. Ces indicateurs sont issus des enquêtes de l'ISPF, mais aussi de nombreux organismes qui collectent des informations chiffrées dans leurs domaines de compétence.

- Caisse de prévoyance sociale (CPS)** : gère l'ensemble des déclarations de main-d'œuvre du régime général des salariés à partir desquelles les statistiques de l'emploi salarié sont réalisées.
- Direction régionale des douanes de Polynésie française** : reçoit l'ensemble des déclarations de marchandises entrant ou sortant du territoire. Ces données sont traitées par l'ISPF pour en tirer des indicateurs d'échanges de marchandises avec les autres pays et analyser les flux en importations comme en exportations.
- Direction des impôts et des contributions publiques (DICP)** : traite les déclarations TVA à partir desquelles l'ISPF mesure l'évolution des chiffres d'affaires des entreprises par secteur d'activité.
- Direction des transports terrestres (DTT)** : gère les immatriculations des véhicules et fournit les statistiques à l'ISPF.
- Électricité de Tahiti (EDT)** : principal opérateur pour la fourniture d'énergie électrique en Polynésie française, il transmet les statistiques de production et consommation d'électricité à l'ISPF.
- Port autonome de Papeete** : cet établissement public à caractère industriel et commercial gère la zone portuaire. Il identifie les navires faisant escale en Polynésie française et dénombre leurs passagers et membres d'équipage.
- Service de l'emploi** : réceptionne les demandes et offres d'emploi qui permettent de réaliser le suivi statistique du marché du travail.
- Synthèse économique** : Les indicateurs permettant de suivre l'évolution de la conjoncture internationale sont extraits des sources suivantes : Banque de Polynésie, site du journal « les Échos » sur les places boursières (bourse.lesechos.fr), instituts statistiques nationaux, banques centrales, missions économiques, Banque mondiale, OCDE et Eurostat.

Télécharger les données

Toutes les données

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Conjoncture
Numéro	1382
Auteur de la publication	Teva BELL
Rédactrice en chef	Nadine RESNAY
Directrice de la publication	Nadine JOURDAN
Dépôt légal	Juin 2023
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2023 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	2118-478X

